

# Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique

Dossier de rédaction de H2o  
June 2023

Dans le cadre de la consultation publique du projet de trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), un document de référence est à disposition. Deux scénarios de réchauffement ont été élaborés, sur la base des éléments fournis par le GIEC : 1. Dans un scénario aligné avec l'Accord de Paris, le réchauffement mondial est limité à +1,5 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle, soit environ +2 °C en moyenne sur la France métropolitaine. Ce scénario correspond au respect de l'objectif de température le plus ambitieux de l'Accord de Paris au niveau mondial ; 2. Dans un scénario plus pessimiste, le réchauffement se stabilise à +3 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle, soit environ +4 °C en moyenne sur la France métropolitaine. Ce scénario correspond à la poursuite des politiques mondiales existantes, sans mesures additionnelles. Les trois questions posées sont : Question 1 - La France doit-elle se doter d'une trajectoire de réchauffement de référence d'ici la fin du siècle pour pouvoir s'adapter, tout en poursuivant la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris ? Question 2 - Que pensez-vous d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation de la France (TRACC) dont les niveaux de réchauffement de référence seraient : +2 °C en 2030, +2,7 °C en 2050 et +4 °C en 2100 (France métropolitaine) ? Question 3 - Quels outils et quel accompagnement technique et financier devraient être mis à la disposition des collectivités, des acteurs économiques et du public pour qu'ils puissent prendre en compte les impacts envisagés dans le futur du réchauffement climatique ?

Contributions jusqu'au 15 septembre -> [trajectoire-adaptation@ecologie.gouv.fr](mailto:trajectoire-adaptation@ecologie.gouv.fr)

Document de référence